



CANADIAN COUNCIL OF **SOCIAL WORK REGULATORS**  
CONSEIL CANADIEN DES **ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION EN TRAVAIL SOCIAL**

## **Déclaration du CCORTS pour soutenir les efforts de l'ASWB pour aborder les disparités dans le processus d'évaluation des compétences**

Reconnaissant que chacune de ses juridictions est membre de l'ASWB (Association of Social Work Boards ou Association des conseils en travail social), le Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social (CCORTS) soutient l'engagement et les actions de l'ASWB visant à améliorer son processus d'évaluation des compétences afin qu'il devienne équitable pour tous les groupes méritant l'équité. Ce travail devrait refléter les principes de Vérité et Réconciliation.

Les disparités raciales et autres ont été mises en évidence lorsque l'ASWB a pris l'initiative de publier les données relatives au taux de réussite aux examens de licence. Le CCORTS est fermement convaincu que cette révélation ne doit en aucun cas remettre en cause la capacité des candidats issus de groupes méritant l'équité à faire preuve de compétence. Au contraire, elle met en lumière le poids historique de la marginalisation et de l'injustice sociale pour les candidats racialisés et les autres groupes défavorisés tout au long de leur parcours vers l'obtention d'une licence ou d'un enregistrement.

Le CCORTS s'engage à poursuivre son engagement et sa collaboration avec l'ASWB pour traiter les questions soulevées par les données, notamment les disparités raciales et autres dans les taux de réussite aux examens de permis d'exercer, ainsi que l'exploration d'options alternatives pour le processus d'évaluation des compétences.